

Dès le 4 avril prochain : MYRIADE

Le 24 janvier dernier, Valenciennes Métropole, la DRAC et le Département du Nord ont signé un contrat-lecture pour le territoire de Valenciennes Métropole. Cette signature marque le lancement du réseau de lecture publique MYRIADE à l'échelle du territoire. Avec MYRIADE, chaque habitante ou habitant du territoire qui le souhaite disposera d'une carte unique et d'un abonnement gratuit lui permettant accéder à l'ensemble des services et d'emprunter en illimité pour la plupart des documents et ressources offertes par les médiathèques de Valenciennes Métropole.

Cet accès à une offre élargie sera possible via un portail unique rassemblant :

- Un catalogue commun des médiathèques consultable sur le site internet
- Des ressources numériques gratuites en ligne (presse, autoformation, livres numériques)
- L'agenda des événements des médiathèques
- Un compte lecteur personnalisé avec la possibilité de réserver des documents, prolonger ses prêts, faire des suggestions d'achat, contacter les médiathèques...

Les habitants des 35 communes de Valenciennes Métropole pourront bénéficier des services dans 8 médiathèques (les autres médiathèques du territoire intégreront progressivement le réseau).

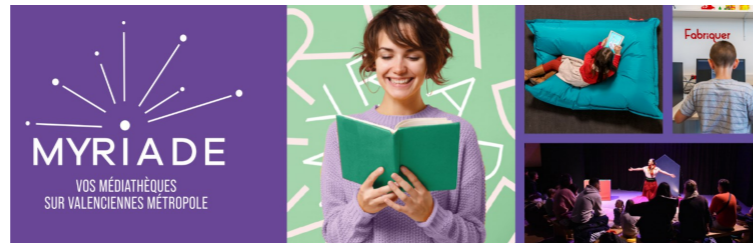
Les 8 premières médiathèques

- A Valenciennes (Médiathèque Simone Veil et l'Odyssee),
- A Anzin (Médiathèque d'Anzin),
- A Quérénaing (Médiathèque de Quérénaing),
- A Aulnoy-lez-Valenciennes (Médiathèque François Rabelais)
- A Crespin (Médiathèque de Crespin)
- A Beuvrages (Médiathèque de Beuvrages)
- A Petite-Forêt (Médiathèque Denis Diderot)

pour en savoir plus :

<https://www.valenciennes-metropole.fr/sortir-decouvrir/culture/myriade-le-reseau-des-mediathèques-sur-valenciennes-metropole/>

Accès au site Myriade : <https://myriade.valenciennes-metropole.fr/>



Nos conseils

- Habitation**
Tranquillité vacances, cambriolages, squats ... Protéger son logement.
- Famille**
Protection et sécurité de la famille.
- Sécurité routière**
Réglementation routière, urbaine et rurale, des 2 roues aux poids lourds.
- Numérique**
Les réseaux sociaux, chantage à la webcam, hameçonnage ou cyber-malveillance.
- Entreprise et commerce**
Sécuriser sa société.
- Elus**
Présentation des divers dispositifs, gestion des incivilités
- Aide aux victimes**
Réseau d'écoute, détection, accompagnement et conseils des victimes.
- Vie pratique**
Procuration ou autre démarche administrative.

Disponible sur les stores

Gratuitement et dès maintenant

Android



iOS



Ma sécurité

Application grand public



Au plus près de vous

- Infos et conseils pratiques
- Tchat 24h/24 avec des policiers et gendarmes
- Signalement
- Écoute et accompagnement des victimes



Diverses fonctionnalités vous sont proposées: • Appels d'urgence • Signalement • Démarches administratives • **Actualités locales et/ou thématiques** • Fiches conseils de sécurité ou de prévention sur les thématiques qui vous intéressent (Habitation, Famille, Mobilités et transports, Numérique, Entreprises et commerces, Élus, Aide aux victimes, Vie pratique).

En cliquant sur les trois barres horizontales situées en haut à droite de l'application, vous accéderez aux "Paramètres" qui vous permettront de personnaliser votre application :

—> Autorisation de l'application : **Cochez la case "Autoriser les notifications"** ;

-> Point d'accueil choisi : **Entrez le code postal de votre Commune et sélectionnez-là dans la liste qui vous sera proposée.**

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : Fermé
- Mardi : 10H -12H et 14H -17H
- Mercredi : 10H -12H
- Jeudi : 10H -12H et 14H -17H
- Vendredi : 10H -12H
- Samedi : 9H - 11H
- Tel : 03 - 27 - 27 - 03 - 16



site : <https://www.verchainmaugre.fr>

Mail : mairie@verchainmaugre.fr

Prochains événements

- Samedi 15 février : Soirée Années 80 organisée par le CFE
- Samedi 22 février : Comptage de printemps par la société de Chasse
- Samedi 22 février : AG de la pétanque suivie du concours de Belote
- Dimanche 23 février : AG de la pêche
- Samedi 1er mars : journée au salon de l'agriculture proposée par Verchain en mouvement
- Samedi 8 Mars : Pétanque Repas annuel



Verch'Info ! Février 2025



L'Info Municipale et Associative

Parole au conseiller délégué



Le mois de février est traditionnellement le moment des choix des travaux de l'année.

Pour 2025, la priorité impérieuse est le pont.

Un bureau d'études a été missionné pour établir le niveau précis des travaux à mettre en œuvre et un planning. Nous attendons ses conclusions, avec impatience mais aussi avec inquiétude.

En effet, au-delà des travaux, les déviations à mettre en place pour les véhicules mais aussi pour les différents réseaux (gaz, eau, électricité, assainissement) seront problématiques. Un appel d'offres sera lancé dès que possible.

Le dossier du Centre bourg continue d'avancer. Le juge vient de fixer un prix pour le terrain. En revanche, les coûts de la maison multi-activités ont explosé depuis le lancement du projet. Nous attendons de nouvelles propositions de la CAVM (Valenciennes Métropole) pour le financement.

Enfin nous souhaitons démarrer deux autres chantiers : l'isolation de l'école et la vidéoprotection du village sur 8 points de passage, ces travaux sont subventionnables, mais nous ne pourrions évidemment les entreprendre que si nous obtenons ces aides et en espérant que les dotations de l'état ne soient pas trop diminuées.

Nous savons que certains trouveront que nous n'en faisons pas suffisamment mais nous avons pris le parti de ne pas endetter la commune en prévision du chantier du centre bourg qui lui nécessitera de grosses dépenses.

De plus, nous ne voulions pas augmenter les impôts car nous savons que les temps sont difficiles pour tout le monde. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier que l'argent public et les subventions que nous percevons et utilisons dans le budget communal viennent de votre poche par le biais des impôts et taxes multiples et variées qui impactent d'autant votre pouvoir d'achat.

Pour conclure, il faut investir certes, mais rester vigilant et mesuré.

J'espère que ce numéro de février du Flash vous intéressera et vous apportera des informations utiles sur la vie de notre commune.

Jean-Claude Gabelle

Retour sur la cérémonie des vœux !

Les premiers mots de Monsieur le Maire, Christian BISIAUX furent pour les habitants, remerciant également les élus locaux pour leur présence.

Il rendit hommage à une figure locale décédée début janvier, Pierre DENOYELLE qui pendant de nombreuses années se mit au service de notre commune en tant que bénévole et élu.

Puis vint le moment d'évoquer les travaux accomplis en 2024 accompagnés d'un diaporama, remerciant les agents techniques pour ces réalisations et félicitant notre artiste peintre pour ses nombreuses fresques.

Il évoqua également les projets bien engagés pour l'année 2025 et 2026.

Damien TAISNE, Adjoint à la communication et aux associations présenta la vie associative de notre village, rappelant la chance que nous avons pour leur diversité, ce que cela apportait à chacun, particulièrement aux enfants, citant les nombreuses animations qui avaient lieu tout au long de l'année.

Monsieur le Maire reprit la parole quelques instants pour mettre à l'honneur trois personnes formidables qui pendant de nombreuses années ont donné du bonheur lors du rendez-vous hebdomadaire, permettant aux dames et messieurs de rester en forme dans la joie et la bonne humeur :

Marie José CARPENTIER, vice-présidente dès 1986 depuis la création du club, puis présidente de 2002 à 2023,

Christiane DESCAMPS et Marilyse LAGNEAU ont enseigné à titre bénévole avec amour et passion tout en proposant des cours de qualité, remis sans cesse au goût du jour.

Un grand MERCI à elles trois.

Cette mise à l'honneur se termina avec la remise pour chacune d'une médaille et d'un bouquet de fleurs.

La cérémonie s'acheva par le traditionnel pot de l'amitié.



Environnement Développement durable

L'année 2025 sera marquée par l'adhésion de notre commune au programme du SIAVED pour réduire les déchets (commune zéro déchet). Toutefois, nous ne pourrions y parvenir que par votre implication.

En premier lieu, une opération "POULE" dont le flyer est joint à ce flash, vous est proposée. Les personnes qui le désirent pourront obtenir 2 poules d'espèces locales pour un prix réduit. Ces poules seront une aide à l'élimination des déchets alimentaires. Si vous êtes intéressés, retournez le coupon réponse en mairie.

Durant le second semestre, le cimetière sera équipé de plusieurs lots de 4 containers pour mieux trier les déchets. Des informations vous seront données dans un prochain flash. Nous espérons que ce nouveau mode de tri incitera tout le monde à mieux respecter les consignes. C'est là aussi par votre implication que ces éléments joueront pleinement leur rôle.

A l'école, la cantine et la salle des fêtes, nous voudrions, si le budget le permet, équiper ces lieux, de système de tri pour satisfaire à la législation sur les déchets alimentaires et non alimentaires mais aussi le tri-sélectif.

Enfin de nouvelles poubelles devraient aussi être installées dans les rues du village.



Travaux



Durant le mois de janvier, les travaux de doublement des capacités

d'absorption des eaux de ruissellement sur le CD40 ont été réalisés et les trottoirs ont été terminés par l'entreprise SORRIAUX.

Ces travaux d'un montant de presque 124.000 € TTC, ont été subventionnés par le Conseil Départemental (CD59) via l'AAT pour 40.500€ et par Valenciennes Métropole (CAVM) via le FSIC pour près de 31.500€. Merci à eux.

Les vestiaires du terrain de football ont de nouvelles menuiseries, là encore, le Département (CD59) et la Communauté d'agglomérations (CAVM) ont aidé financièrement à cette remise en état.

Pour information, l'opération calvaire et menuiseries du foot d'un montant de 24 563€ HT a été subventionné par l'ADVB du département pour 50% et par le FSIC de l'Agglo pour 25%.

Défi Autonomie Senior Atelier Mémoire

Depuis le 16 janvier et jusqu'au 20 février, une douzaine de personnes, de Verchain (10) et des environs (2), participent au premier atelier organisé par Défi Autonomie Senior.

Cet atelier est basé sur la stimulation de la mémoire et la compréhension de son fonctionnement mais aussi sur les bonnes pratiques à mettre en place pour pouvoir la maintenir au mieux. Tout cela se déroule dans la bonne humeur et l'entraide.

Deux autres ateliers devraient être organisés durant cette année 2025.

Nous vous en reparlerons dès que nous en saurons plus. Comme pour cet atelier, une pré-inscription sera nécessaire et les places limitées à 15 personnes maximum.



Verger partagé

Fin décembre, les agents ont procédé à la plantation de 12 arbres fruitiers sur un terrain communal.

A terme, ce verger fournira des fruits aux verchinoises et verchinois qui le désireront.

Nous avons pu acquérir ces arbres grâce à l'opération "Plantons le décor" et l'assistance logistique de la CAVM. Cette opération existe depuis de nombreuses années et est aussi à destination des particuliers.

Si vous avez un projet de plantations, je vous invite à aller sur le site "Plantons le Décor" au début du second trimestre 2025. Vous pourrez y commander tout ce dont vous avez besoin en espèces locales.



AG de l'ARPV

Ce dimanche 26 janvier, le club des randonneurs a organisé son Assemblée Générale. Monsieur Jean Claude DULIEU conseiller départemental, monsieur le maire Christian BISIAUX accompagné de deux de ses adjoints étaient présents ainsi que de très nombreux adhérents.

Le président José GILLERON a démarré en rappelant l'ordre du jour, a souhaité mettre à l'honneur les 9 nouveaux adhérents, et s'est félicité de la bonne vitalité du club traduit en partie par son taux de renouvellement : 88 adhérents en 2024, 93 début 2025. Sur 2024, 57 sorties ont été effectuées dont la participation au téléthon et octobre rose sur la commune et la randonnée de printemps. Le bilan financier présenté, équilibré a été validé.

Le moment fort en cette matinée a été la traditionnelle remise des diplômes pour ceux qui ont atteint un certain nombre de kilomètres parcourus.

Avant de terminer cette matinée avec le verre de l'amitié, José a rappelé que l'ARPV est avant tout une famille et a remercié l'implication des adhérents lors des événements et, souhaite davantage de participation.

L'importance du milieu associatif et du bénévolat ont été repris par le conseiller départemental qui a confirmé sa volonté de continuer d'aider les associations en les aidant financièrement.



Monsieur le Maire a lui aussi dit sa volonté de continuer à aider le milieu associatif.

Le président honoraire Raymond GAMEZ a souligné dans son discours de fin de séance que l'association des randonneurs créée en 1984 est une association vivante, bien gérée et, a souligné la difficulté de l'engagement bénévole, que celui-ci n'est pas facile mais procure une vraie source de bonheur pour ceux qui s'y engagent.



Ce Mardi 14 Janvier 2025, l'association Seniors Actifs Verchinois a tenu sa 11ème assemblée générale avec la présence de Monsieur le Maire et d'un adjoint.

Ils ont apprécié ce moment où règne un moment de détente et de travail.

